**Processus de Mise en Place d'un Contrat de Mécénat**

**Introduction :**

Ce guide détaille le processus pour mettre en place un contrat de mécénat chez Sisley. Le mécénat est une collaboration importante entre l'entreprise et les entités bénéficiaires, nécessitant une planification et une documentation appropriées.

**1. Identification des Objectifs de Mécénat :**

* Définissez clairement les objectifs de votre programme de mécénat. Identifiez les domaines d'intérêt, tels que la culture, l'éducation, ou des causes sociales spécifiques.

**2. Sélection des Bénéficiaires :**

* Choisissez les organisations ou projets qui bénéficieront du mécénat. Assurez-vous qu'ils sont alignés sur les valeurs et les objectifs de l'entreprise.

**3. Évaluation des Bénéficiaires :**

* Effectuez une évaluation diligente des bénéficiaires potentiels. Examinez leurs antécédents, leurs réalisations, et leur transparence financière.

**4. Définition des Termes du Contrat :**

* Définissez clairement les termes du contrat de mécénat. Cela devrait inclure la durée du partenariat, les obligations financières, et les attentes mutuelles.

**5. Rédaction du Contrat :**

* Rédigez le contrat de mécénat en collaboration avec les bénéficiaires. Incluez des clauses sur les obligations des deux parties, les modalités de financement, et les indicateurs de performance attendus.

**6. Examen Juridique :**

* Faites examiner le contrat par les conseils juridiques internes ou externes pour garantir sa conformité aux lois et réglementations en vigueur.

**7. Approbation Interne :**

* Obtenez l'approbation interne nécessaire auprès des parties prenantes de l'entreprise, y compris la direction générale et le département financier.

**8. Signature du Contrat :**

* Une fois approuvé, organisez une signature officielle du contrat avec les représentants autorisés des deux parties.

**9. Suivi et Évaluation :**

* Établissez un système de suivi pour évaluer l'impact du mécénat au fil du temps. Cela pourrait inclure des rapports réguliers des bénéficiaires et des évaluations annuelles.

**10. Communication Externe :**

* Communiquez de manière transparente sur le partenariat de mécénat. Utilisez les canaux de communication appropriés pour informer les parties prenantes internes et externes.

**11. Ajustements si Nécessaire :**

* Restez flexible et prêt à ajuster le contrat en fonction des évolutions, des besoins changeants, ou des opportunités nouvelles.

**Notes Complémentaires:**

* Pour plus d’information contacté Marc André

En suivant ces étapes, vous créerez une base solide pour un partenariat de mécénat réussi chez Sisley, tout en garantissant la conformité légale et la transparence dans le processus.